



EYZAHUT

en Drôme provençale

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON DIEULEVAL

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Arrondissement de NYONS

Commune d'EYZAHUT

ID : 026-212601314-20240520-2024_05_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 mai 2024
Convocation du 14 mai 2024

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Membres présents à la séance : G. Bernard, M. Brezzo, J. Chabanas, J. Holz, C. Poncet, A. Ramousse, MC Rey, F. Simian

Absents : M. Aubert, C. Bochaton, S. Giliotti,

Président de séance : F. Simian.

Secrétaire de séance : C. Poncet

Délibération 2024-05-02

Objet : Désignation des membres du SIVU des 3 vallées

L'an deux mil vingt quatre le 20 mai à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Fabienne SIMIAN, Maire.

Considérant la décision du conseil syndical 37-2023 du syndicat intercommunal des trois vallées, pour la modification des statuts,

Considérant l'arrêté préfectoral 26 -2024-04-15-0002 portant modification des statuts du SI 3 vallées,

Il convient de désigner 2 membres pour siéger au conseil syndical :

1 membre titulaire

1 membre suppléant.

Après échanges, le conseil municipal désigne à l'unanimité

Comme membre titulaire : Fabienne SIMIAN

Comme membre suppléant : Marina BREZZO

Et demande à madame la maire de transmettre cette délibération au syndicat.

Acte rendu exécutoire par la maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et publication ou notification
du

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus.

La Maire,
Fabienne SIMIAN

